



Pour tout renseignement sur les tubes à prélever se référer au manuel de prélèvement
<https://ghpso.manuelprelevement.fr/> (disponible sur l'intranet)

Pendant les heures d'ouverture du secrétariat : 8H - 16H30 au 616813 pour Creil
8H30 - 16H30 au 217024 pour Senlis

- Si dépôt sur Creil, appeler le secrétariat pour prévenir du dépôt du bilan.
- Venir avec l'ordonnance (**pas de bon d'hospitalisation**), **carte de sécurité sociale et mutuelle**.
- Remplir les informations ci-dessous.

Le dossier administratif sera fait par la secrétaire d'accueil du laboratoire.

Pendant la garde, la nuit, les jours fériés et le week-end :

- Mettre l'ordonnance (**pas de bon d'hospitalisation**), la **photocopie de l'attestation de sécurité sociale et mutuelle** dans le sachet.
- Remplir les informations ci-dessous.
- Les résultats seront automatiquement envoyés par mail
- Si vous possédez d'anciennes étiquettes administratives vous pouvez identifier le bilan avec, sinon écrire lisiblement le nom, prénom et date de naissance sur chaque tube.

Nom :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :

Adresse :

| Adresse mail :

n° téléphone :
Service :
Bilan pour la médecine du travail ☐

Date du prélèvement :
Heure du prélèvement :
Nom du préleveur :
Poids :
Traitement éventuel :

ou
étiquette
administrative